



**COMMUNE DE LE TEIL**

SESSION  
16/01/2023

**EXTRAIT**

**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

-----

Exercice : 29 L'An Deux Mille Vingt Trois, le seize janvier dans la salle Caravane Monde,  
Présents : 24 à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur  
Absents : 5 convocation en date du 10 janvier 2022 et sous la présidence de Monsieur Olivier  
PEVERELLI, Maire.

Pour : 28 Présents : MM. Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Chezeau, Diatta, Faure-  
Pinault, Gaillard, Galiana, Gleyze, Griffé, Guillot, Jouve, Keskin, Laville,  
Abstention : Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Tolfo, Valla.  
Contre :

Excusés : M. Dersi (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Garraud (pouvoir à M. Bornes),  
Mme Heyndrickx (pouvoir à M. Griffé), Mme Segueni (pouvoir à M.  
Michel).

Absent : M. Vallon

Secrétaire : M. Aurélien CHEZEAU

-----

**Objet : Maîtrise foncière secteur Marceau**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu le Code Général de la propriété des personnes publiques ;  
Vu le Code civil ;

Un projet d'aménagement est prévu sur le secteur Marceau, avec l'appui de la Communauté de communes Ardèche  
Rhône Coiron et de l'ANAH ;

Considérant que le propriétaire des biens situés 10 rue Marceau (parcelle BD n°406) et du lot n°1 du 9 rue Montant  
Château (parcelle BD 378) a confirmé son accord pour céder à la commune ses biens immobiliers contre la somme  
de 6400 € ;

Considérant que le montant de la transaction est inférieur au seuil de consultation de 180 000 euros, le service des  
domaines n'a pas été consulté ;

Le Conseil Municipal,  
Après avoir délibéré,

**ACCEPTE** d'acquérir le terrain nu de construction de la parcelle BD 406, situé 10 rue Marceau à Le Teil, d'une  
superficie globale de 56 m<sup>2</sup> ; appartenant à Monsieur DUCHAMP Armand, domicilié 11 C Rue des Mûriers 69780  
TOUSSIEU, contre la somme de SIX-MILLE-TROIS-CENT-QUATRE-VINGT-DIX-NEUF EUROS (6 399,00 €)

**ACCEPTE** d'acquérir le lot n°1 de la parcelle BD 378 situé 9 Rue Montant au Château à Le Teil, d'une superficie  
globale de 60 m<sup>2</sup> ; appartenant à Monsieur DUCHAMP Armand, domicilié 11 C Rue des Mûriers 69780  
TOUSSIEU, contre la somme d'UN EURO (1,00 €).

**DONNE** pouvoir à Monsieur Olivier PEVERELLI, en sa qualité de Maire, et à Monsieur Bernard NOËL, en sa qualité d'Adjoint à l'urbanisme, pour toutes les démarches et signatures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**AUTORISE** Monsieur Olivier PEVERELLI, en sa qualité de Maire, ou Monsieur Bernard NOËL en sa qualité d'Adjoint à l'Urbanisme, à signer les actes de transfert de propriété correspondant.

Pour extrait conforme

Le Maire,



**Olivier PEVERELLI**



Le Secrétaire de séance,



**Aurélien CHEZEAU**